93 W

BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Service versant : Préfecture, deuxième direction, 1er bureau.

Date de prise en charge : 31 janvier 1966

Pilon : articles 1 à 29, 32

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 2

Métrage : 0,20 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1964

Délai de communicabilité maximum :

Communicabilité : immédiate

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
	Comptabilité publique : ordres de reversement	1964
30	Education nationale	
31	divers ministères	